

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU VENDREDI 17 JUIN 2016

A GILLY LES CITEAUX

ASSEMBLEE GENERALE COMITE DE COTE D'OR

VENDREDI 17 JUIN 2016
GILLY LES CITEAUX



Le Comité départemental de Basket de Côte d'Or s'est réuni en Assemblée Générale le vendredi 17 Juin 2015 à 19h00 à la Grange de Saulx à Gilly les Cîteaux.

Le Président du Comité de Côte d'Or de Basket Ball, Monsieur Jacky VERNOUD, ouvre la séance par un mot de bienvenue et donne la parole successivement à :

Monsieur DANIEL, Maire et de Gilly Les Cîteaux,
Madame LAGRANGE PICARD, fille du fondateur du club, qui explique l'historique du club
Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue de Bourgogne,
Madame Lydie NOIROT, Présidente du club de l'AS Vouge, qui nous indique que le club fête cette année ses 70 ans.
Monsieur DA SILVA, Chargé de mission à la DDCS,

Jacky VERNOUD nous informe que le Président du CDOS est excusé.
Il remercie nos partenaires Sport Comm et le Crédit Mutuel.

Dans l'attente des conclusions de la commission de vérification des pouvoirs, il remercie Monsieur le Maire de Gilly les Cîteaux, pour avoir mis cette salle gracieusement à notre disposition et Madame la présidente du club de l'AS Vouge, Lydie NOIROT pour s'être proposée pour l'organisation de cette assemblée générale.

Monsieur Alain Boussert, procède à l'appel des clubs

<i>Licences</i>	LICENCIES	VOIX
0621001 – MARIE Jean Pierre	1	EXCUSE
0621001 – MOREL Bastien	1	EXCUSE
0621001 – PIEPENBRING Rémi	1	1
0621001 – BOUSSERT Alain	1	1
0621001 – VERNOUD Cédric	1	EXCUSE
0621003 - BASKET CLUB DE CHENOVE	300	300
0621004 - AL NUITTS SAINT GEORGES	190	190
0621005 - BASKET CLUB MARSANNAY LA COTE	177	177
0621006 - CSL DIJONNAIS	293	293
0621007 - AS L'AIGLON AUXONNE	179	179
0621009 - DIJON FEMININ BASKET	92	92
0621010 - UNION SPORTIVE DE PLOMBIERES	55	55
0621011 - ASC SAINT APOLLINAIRE	275	275
0621012 - DA DIJON 21	214	214
0621013 - BASKET CLUB SEMUROIS	49	49
0621014 - ENTENTE BASKET FENAY GEVREY	105	105
0621015 - AVANT GARDE SEURROISE	88	88
0621016 - ASSOCIATION GENLISIENNE BASKET	199	199
0621017 - AMICALE SPORTIVE DE LA VOUGE	15	15
0621018 - MONTBARD BASKET CLUB	50	50
0621019 - FONTAINE BASKET CLUB	328	328
0621021 - BASKET CLUB BLIGNY LES BEAUNE	142	142
0621022 - ASS SPORTIVE DE QUETIGNY	85	85
0621024 - SO REVEIL IS SUR TILLE	156	156
0621025 - ASSOCIATION JEUNESSE CLUB BASKET	56	56
0621026 - JDA DIJON BOURGOGNE	392	392
0621027 - ASC CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	194	194
0621029 - LA CHATILLONNAISE BASKETBALL	87	87
0621034 - BASKET OLYMPIQUE BEAUNOIS	119	119
0621035 - SPORTING CLUB SELONGEEN	46	46
0621036 - AS POUILLY BASKET	46	46
0621038 - SAULIEU BASKET CLUB	28	28
Total :	3965	3962

Nombre d'associations : 27

Nombre d'associations présentes : 27

Nombre de membres hors associations présents : 2

Nombre de voix : 3965

Majorité absolue : 1983

Le quorum étant atteint Monsieur Alain Boussert déclare la séance ouverte.

Mr Alain BOUSSERT procède à l'appel des membres du Comité Directeur.

Les Membres du Comité Directeur

Présents :

Mrs, Collin Jacky, Dahane Salaheddine Gatteaut Claude, Herment Michel, Lamotte Jean Louis, Patrux Romain, Savrot Lionel, Sireul Joël, Vadot Sébastien, Vernoud Jacky,

Mmes Carretero Annie, Cortabitarte Annie, Estivalet Jacqueline, Gatteaut Anne Sophie, Gatti Catherine, Larcher Catherine, Porteret Marie Joseph, Viaud Véronique, Estivalet Laurence.

Allocution du Président – Monsieur Jacky VERNOUD

C'est dans cette magnifique enceinte de la grange de Saulx que le club de Vougeot nous accueille à l'occasion de son 70ème anniversaire pour cette assemblée générale au cours de laquelle vous allez mettre en place le nouveau Comité Directeur qui aura l'honneur de gérer le Basket Côte d'Orien durant les quatre années à venir.

Pour ma part je serai parmi les 20 et à nouveau candidat à la Présidence avec l'envie d'animer une nouvelle équipe au service du basket et à votre service pour mener à bien avec Bernard Depierre la réforme territoriale dont j'aurai l'occasion de vous reparler et pour tenter de faire encore évoluer notre discipline car il reste beaucoup à faire.

Ceci devra passer par une restructuration des commissions qui devront impérativement être étoffées. Dès à présent je vous lance un appel pour envoyer un membre de votre club dans les commissions. La charge de travail dans une commission n'est pas énorme mais nous avons besoin de l'avis et des idées de tous et plus les clubs seront représentés plus nous collerons à la réalité du terrain.

Nous sommes donc au terme de cette olympiade et je souhaiterais remercier pour leur disponibilité et leur engagement, tous les membres du Comité Directeur, tous les présidents de commission, tous les membres des commissions, notre trésorière et notre secrétaire générale pour le travail accompli pendant ces 4 années. Merci également à nos salariés pour leur investissement au quotidien et pour la qualité de leur travail reconnu par l'ensemble des clubs. Merci à toutes celles et ceux qui ont partagé l'aventure avec nous au cours de ces 4 années et qui pour des raisons diverses et variées ont décidé d'arrêter. Merci à Catherine Bernard, Gilles Alonso, Ludovic Lhote et Romain Patrux,

Je voudrais également remercier plus particulièrement trois personnes qui bien que non élues m'ont toujours apporté leur soutien et m'ont permis d'accomplir au mieux ma tâche grâce à leurs précieux conseils.

Je citerai notre président d'honneur, Robert PETIOT toujours présent à la commission des finances et payeur de nos arbitres, le président de la commission des finances, Alain BOUSSERT toujours très efficace notamment pour monter et assurer le suivi de nos dossiers de subvention. Je souhaite également saluer et remercier Jean Pierre JOLY, présent tous les jeudis pour assurer le suivi des feuilles de matches, faire remonter les anomalies à la commission sportive et assurer le suivi des arbitres quant à leur présence ou non sur les rencontres.

Merci enfin à vous tous ici présents car à travers votre investissement personnel vous avez contribué totalement à la progression de notre discipline et les bons résultats que nous obtenons depuis huit ans en termes de progression des licenciés c'est grâce à vous. Avec 3965 licenciés nous avons battu notre record historique qui datait de 1996 avec 3776 licenciés. Lors de l'AG de la fédération de l'année dernière, nous avons encore été récompensé par celle-ci pour notre bon classement au challenge du licencié. Je rappellerai qu'en 2011 nous avons été troisième de ce même challenge et qu'en huit ans nous sommes passés de 3076 à 3965. Nous devons maintenir notre effort et avoir pour objectif d'atteindre la saison prochaine les 4000 licenciés. Tous ces bons résultats nous vous les devons, donc merci à vous tous et à tous les bénévoles, parents ou dirigeants, qui œuvrent pour notre discipline.

Ce soir, nous tournons la page d'un mandat et d'une saison bien remplie et comme chaque année je laisserai le soin à Annie Carretero notre secrétaire générale de vous détailler tout cela dans son rapport moral et au tandem Jacqueline Estivalet (notre trésorière) et Alain Boussert (notre président de la commission des finances) de vous faire le point sur nos finances dont vous constaterez qu'elles sont saines et que nous avons atteint l'objectif fixé en début de mandature à savoir disposer d'une réserve pour l'emploi tout en contenant l'augmentation des licences. Vous aurez également tout le loisir d'engager le débat avec les présidents de commissions ici présents.

Pour ma part je préfère me projeter dans l'avenir et évoquer brièvement les orientations envisagées pour la prochaine mandature.

Nous connaissons, de profondes mutations tant sociétales que structurelles et nous constatons que les bénévoles sont de plus en plus difficiles à trouver et à mobiliser, que les capacités financières diminuent (nous le voyons à travers les attributions de subventions qui sont en diminution constante) et que le monde associatif a de plus en plus de mal à fonctionner.

La société évolue et nous devons nous adapter aux usagers que sont les clubs et à travers eux les licenciés. Comme l'a souvent signalé le président de la fédération JP SIUTAT nous devons impérativement remettre le club au centre des débats et l'aider à se restructurer et à former ses joueurs, arbitres et entraîneurs.

Une ligue ne fonctionne bien que si ses comités fonctionnent bien et un comité ne fonctionne bien que si ces clubs fonctionnent bien. Nous aurons de bons résultats avec nos sélections si les jeunes joueurs sont bien formés dans les clubs, nous pourront désigner plus d'arbitres si les clubs mettent en place des écoles d'arbitrage et nous aurons plus de licenciés si ceux-ci trouvent un accueil agréable dans le club.

Nous devons donc, chaque fois que nous le pouvons, nous professionnaliser et cela passe inéluctablement par la création d'emploi. Si nous voulons être performants nous devons nous entourer de professionnels compétents et disponibles. Nous avons actuellement deux salariés en CDI une secrétaire administrative qui sera à 80% et un CTF à plein temps. Nous devons consolider notre encadrement technique au-delà de notre CTF afin de développer l'arbitrage et ainsi augmenter le nombre de rencontres arbitrées. Nous devons mieux encadrer et mieux suivre nos jeunes arbitres et développer les écoles d'arbitrage. Tout ceci passe par le recrutement d'un salarié supplémentaire en charge de ces problèmes.

Aussi avons nous envisagé, comme je vous l'ai dit le recrutement de Déborah Douillet sur un poste de Conseiller Technique Arbitre avec un CDI de 35 H. Le dossier a été déposé à la DDCS et paraissait en bonne voie mais la commission en a décidé autrement préférant privilégier les cadres sportifs et encore sous certaines conditions et considérant que nous avons des finances

capables de supporter le poste sans aide. Je trouve cette attitude surprenante de la part des services de l'Etat alors que l'on ne cesse de nous répéter que la priorité c'est l'emploi.

Nous examinerons au prochain comité directeur ce qu'il est possible de faire et peut être d'envisager une mutualisation du poste avec la ligue mais nous en reparlerons.

Il me paraît indispensable d'avoir deux cadres techniques, avec des fonctions complémentaires pour vous aider à former vos joueurs, vos entraîneurs, vos arbitres et à mettre en place l'emarké qui, comme pour la ligue, sera obligatoire dans toutes les catégories la saison prochaine à l'exclusion des U11 et U9.

Parmi les grandes réformes que nous aurons à affronter au cours de cette mandature figure en premier lieu, la réforme territoriale.

Les enjeux 2016-2020 seront importants en ce qui concerne le rapprochement avec la Franche Comté. Nous avons à construire ensemble la nouvelle région mais coté Basket-Ball. Un Comité de Coordination National et un Comité de Coordination Régional ont été mis en place par la fédération pour travailler sur cette unification et réorganisation des territoires. Toutes les thématiques sont concernées et la feuille de route nous a été transmise par la fédération tout devant être terminé pour 2020. Le CCR a déjà commencé de travaillé et la deuxième note d'opportunité sur les travaux entrepris vient d'être adressée à la fédération. Je n'en dirai pas plus sur la réforme territoriale et son impact sur le monde du basket car je pense que Bernard vous en dira deux mots dans son propos et développera le sujet demain lors de l'AG de la ligue à La Charité,

Je préciserai simplement que pour 2015/2016, outre les réunions en CCR, une des premières actions consistait à décerner les nouveaux titres régionaux en séniors garçons et filles. Les rencontres se sont déroulées le WE dernier à Epirey et les champions de Bourgogne Franche Comté et sont deux clubs bourguignons qui ont remporté le titre, Monéteau en filles qui a battu Valentigney et Marzy en garçons vainqueur de Besançon.

Le nouveau Comité Directeur et les présidents de commissions qui seront désignés à l'issue de cette Assemblée Générale devront se mettre au travail rapidement et ce dans tous les domaines et voici quelques pistes de réflexion.

La Charte de l'arbitrage en est à sa première année d'application et il nous reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'arbitrage. Déborah fera un point tout à l'heure sur la répartition des arbitres et vous constaterez que dans ce domaine rien n'est simple compte tenu du faible nombre d'arbitre dont elle dispose chaque semaine.

Il me paraît essentiel de poursuivre le travail de formation entrepris cette année par la CDO et son président Salah DAHANE, que je tiens à remercier, afin de garantir bon niveau d'arbitrage dans notre département tant en quantité qu'en qualité.

Comme je l'ai dit, nous devons mieux encadrer et mieux suivre les jeunes arbitres, nous devons favoriser la création d'écoles d'arbitrage, nous devons développer les notions de parrainage et de tutorat, nous devons assister les arbitres clubs et nous devons former les OTM à l'emarké. Beaucoup de travail pour la CDO et la nécessité absolue d'avoir un CTA.

La commission technique, et j'en profite pour remercier son président Claude Gatteaut, devra se restructurer et le travail fait par notre CTF sur le terrain devra être amplifié par une présence plus grande dans les clubs. Cette saison il sera entièrement libéré du montage des calendriers, tâches dévolues à la sportive mais il devra obligatoirement être consulté sur la construction des championnats jeunes.

Nous devons avoir de meilleurs résultats avec nos sélections (10èmes en garçons et filles ce n'est pas satisfaisant) et cela ne pourra se faire que si la commission technique et le CTF travaillent en relation directe et constante avec les entraîneurs de clubs et que l'on revoit la préparation des sélections en augmentant les regroupements et en améliorant le travail des fondamentaux individuels ce qui manque le plus actuellement chez beaucoup de jeunes et nous le voyons avec nos sélections. S'il est un sujet que je connais un peu c'est celui-ci ayant été pendant plus de 20 ans président de la CTJ au côté des CTD et CTR de l'époque et l'essentiel du travail consistait à travailler les fondamentaux individuels notamment dans les Centres de Perfectionnement Sportif qui accueillait plus de trente jeunes le lundi soir à Pardé..

Après plusieurs années d'attente ET je me suis battu pour cela, les CPS ont enfin revu le jour. Si nous y sommes enfin parvenus, c'est aussi grâce aux clubs qui ont accepté de nous laisser un créneau d'entraînement et je citerai le CSLD, EBFG, Marsannay et Fontaine C'est à travers les CPS que nous pourrons développer les actions de formation des joueurs et des entraîneurs, que nous pourrons aider les jeunes joueuses et joueurs à perfectionner leurs fondamentaux individuels notamment ceux de la catégorie U13, que nous pourrons apporter des contenus techniques et favoriser les échanges entre entraîneurs...

Nous en profiterons également pour réunir une fois ou deux dans la saison les dirigeants et entraîneurs afin de préparer d'éventuelles mutualisation d'équipe ceci afin d'avoir la meilleure équipe de CO dans chaque catégorie et permettre aux joueurs de jouer à leur meilleur niveau. Ils seront animés par le CTF et la CTA et les entraîneurs des sélections.

En début de saison nous vous solliciterons afin, si vous le souhaitez et/ou le pouvez, d'organiser des CPS décentralisés dans votre club. Rémi vous parlera de ce projet tout à l'heure.

Nous avons commencé à mettre en place des actions 3X3 et je remercie Jean Louis Lamotte qui en plus de son travail à la commission juridique et de président de la commission de discipline s'est totalement investi dans ce dossier. Nous devons aller plus loin avec la création d'un groupe de travail 3X3 soit au sein de la commission technique soit dans le cadre d'une commission autonome.

Sur le plan sportif il est impératif de revoir l'organisation des championnats jeunes. Cette saison nous nous alignerons sur ce que fait la ligue de Bourgogne, Catherine Larcher que je remercie pour le travail accompli au sein de la commission sportive vous en parlera tout à l'heure. On pourrait également relancer une formule de Coupes d'Or qui pourrait servir à la promotion du basket dans les communes qui ont une salle et pas de basket. Enfin il faut rendre les championnats U15, U17 et U20 plus attractif en définissant en début de saison la formule retenue et applicable pour toute la saison. La saison débute en septembre et peut se terminer mi juin il faut donc s'adapter pour avoir des rencontres sur toute cette période.

En jeunes les actions engagées devront être reconduites et de nouvelles doivent être mises en place notamment en féminines. Si les championnats U9 et les plateaux sont maintenus ils devront être aménagés et tous les clubs devront participer. AS Gatteaut que je remercie pour son engagement total au sein de la commission jeunes vous en reparlera.

Nous vous avons adressé un questionnaire sur le basket féminin. Quelques clubs ont répondu mais il serait souhaitable que tous les clubs répondent, Lionel Savrot a l'origine du questionnaire et Anne Sophie pourront répondre à vos éventuelles questions sur le sujet.

La féminisation du basket en Côte d'Or devra vraiment être une priorité de la prochaine mandature car le nombre de licenciées féminines a encore diminué cette saison. Je compte sur

votre totale implication pour que nous inversion la tendance dès la saison prochaine d'autant que la fédération va mettre en place un plan de féminisation.

Un projet Basket santé va voir le jour à travers une nouvelle action que nous avons monté au niveau du CNDS. Je soumettrai au prochain comité directeur l'embauche éventuelle d'un service civique pour cette action. Le problème n'est pas tant le recrutement du service civique car cela ne coûte rien, mais son hébergement car nous ne pouvons malheureusement pas pousser les murs de nos bureaux.

S'agissant du service civique je voudrais vous rappeler que la fédération a fait un gros effort pour aider les clubs dans la constitution des dossiers grâce à l'agrément collectif. Avec les différentes aides tant de l'Etat que de la fédération un service civique, je le répète ne vous coûte rien et peut vous apporter beaucoup.

Comme je l'ai dit nous devons travailler tous ensemble et être solidaire et cela passera certainement par la mutualisation. Nous avons commencé au comité en engageant une action mutualisation pour l'achat de matériel pour le compte de clubs qui ne peuvent faire de demande de CNDS eu égard le montant minimum. La mutualisation doit maintenant se poursuivre au niveau des clubs et cela se fera partir des CTC.

Nous étions un des rares départements à ne pas avoir d'équipes en CTC. Je dis étions car pour la saison prochaine nous aurons une CTC dénommée Basket en Seine et Tille qui regroupe les clubs de Selongey et Is sur Tille.

La CTC n'est pas la solution miracle à tous les problèmes rencontrés par les clubs mais elle est un excellent moyen pour les pérenniser et éviter les fusions dont on connaît les conséquences désastreuses notamment en termes de licenciés.

La CTC n'a pas pour but de supprimer les clubs, chacun gardant sa propre entité, mais de créer une entraide et une mutualisation des moyens afin de faire évoluer le niveau général et permettre à chaque licencié d'évoluer à son meilleur niveau. Je reste convaincu que les meilleurs joueurs de chaque club doivent jouer à leur meilleur niveau donc dans les équipes qui jouent au plus haut niveau dans chaque catégorie et les CTC sont là pour ça mais je désapprouve énergiquement les recrutements abusifs qui ont pour effet de déstabiliser un club sans renforcer véritablement celui qui recrute.

Je n'en dirai pas plus sur les CTC car nous aurons un forum des clubs début septembre sur le sujet. J'ai en effet demandé à Pierre Depetris président de la commission démarche clubs à la fédération et Philippe Caballo salarié de la fédération responsable du service développement et accompagnement des structures de venir nous présenter les différentes formes de mutualisation, ententes unions et surtout CTC sachant également que notre référent dans ce domaine est Didier Taffinaut président du CD89.

La fin d'une saison est le moment de remercier toutes celles et ceux avec qui nous avons eu à travailler et qui nous ont apporté leur aide et féliciter les clubs pour leurs bons résultats sportifs.

En premier lieu je voudrais citer et féliciter Linda Amaning de Chenove pour sa sélection en équipe de zone avec un an d'avance ; Faustine Jean Dit Carré pour sa première place au challenge benjamin et Robin Ducoté pour sa sélection en équipe de France U15.

Notre secrétaire générale citera tous les champions de Côte d'Or et je saluerai toutes les équipes de CO engagées dans les championnats de France jeunes la JDA et Chenove pour leurs bons résultats, celles engagées en région avec les premières places de DAD en U20, FONTAINE en

U17, Chenove en U13F, celles engagées en N3 pour leur maintien, Saint Apollinaire en G et Chenôve et Seurre filles.

Toutes nos félicitations au CSLD pour son accession à la NF2 au terme d'une brillante fin de saison.

Enfin notre club professionnel la JDA, avec un nouveau coach et une équipe entièrement renouvelée a réussi une bonne saison avec une qualification pour la Leaders Cup et une honorable 9ième place à l'issue de la saison régulière.

Je remercie très chaleureusement le Président Thierry Degorce et Jean Louis Borg respectivement Président et manager général de la SASP JDA DIJON BASKET pour avoir ouvert les portes du monde professionnel aux amateurs. Merci à tout le staff de la JDA pro (Laurent Legname, Frédéric Wiscart Goetz, Julien Marchand) et aux joueurs professionnels qui se sont rendus dans les clubs pour y assurer un entrainement avec les jeune du club. Ces séances ont fait le bonheur des enfants et des dirigeants qui ont accepté de recevoir les pros et comme toujours ceux qui ne l'ont pas fait ont eu tort mais ils ont surtout pénalisé les jeunes de leur club.

Pour ma part j'ai toujours défendu l'idée d'un club phare dans le département que ce soit en garçons ou en filles et toujours préconisé que nous devons travailler ensemble pour le bien du basket.

Je remercie les Collectivités locales pour la mise à disposition de leurs installations, le Conseil Général, le Conseil Régional et la DDCS qui malgré la conjoncture difficile et une diminution constante des aides nous assure quand même de leur soutien financier, Le CDOS et tous les clubs qui sont animés nos différentes manifestations que ce soit les babys days ou la fête du mini basket très bien organisée par Marsannay.

Merci au Crédit Mutuel pour son soutien financier, à la société sport com notre partenaire équipementier et à la presse qui relaie nos manifestations même si nous souhaiterions que le basket soit plus présent dans les colonnes de nos journaux.

Je vous rappelle que la Fédération a octroyé à la ligue de bourgogne l'organisation de l'Assemblée Générale ordinaire et élective de la Fédération pour 2016 et qu'à cette occasion tous les représentants des Comités Départementaux, des Ligues et de la Fédération seront réunis au palais des Congrès de Dijon. Cette AG fédérale se déroulant en Côte d'Or nous devons nous mobiliser pour contribuer à la réussite de cette belle manifestation mais je pense que Bernard vous en dira un mot tout à l'heure.

Bonne fin de saison et à demain pour ceux qui se déplaceront à l'Assemblée Générale de la Ligue à La Charité. Je compte sur la présence d'un maximum de clubs côte d'orien et je rappelle que pour ceux qui ne pourront se déplacer nous avons des pouvoirs à votre disposition.

Merci de votre attention et Bonnes vacances à tous et bonne chance pour nos équipes de France en espérant que les filles se qualifient ce soir et les garçons en juillet pour les JO.

RAPPORT MORAL SECRETAIRE GENERALE
Assemblée Générale CD21 – 17/06/2016- Gilly Les Cîteaux

Messieurs les Elus,
Monsieur le Président de la Ligue de Bourgogne,
Monsieur le Président du CDOS,
Monsieur le Représentant de la DDCS,
Mesdames et Messieurs les Présidents ou représentants d'associations,

Je souhaiterais remercier la municipalité qui nous fait l'amitié d'accueillir l'Assemblée Générale annuelle de notre Comité et bien sûr pour son organisation, Lydie NOIROT, Présidente de l'Amicale Sportive de la Vouge.

Nous allons en tout premier lieu soumettre à votre approbation le compte- rendu de l'Assemblée Générale 2014-2015 qui s'est déroulé à Fontaine Les Dijon le 26 juin 2015.

Nous sommes réunis ce soir pour faire un point sur les effectifs, le bilan des commissions, les finances, les résultats sportifs ... Certains sont bons, voire excellents, d'autres moins... C'est aussi le moment de faire des projets pour la saison prochaine ...

En termes d'effectifs, le basket Côte d'Orien a recensé au 17 juin 2015 :

2754 licences hommes et 1211 licences femmes

Pour un total de **3965 contre 3926** la saison précédente.

Ce qui correspond à une **évolution de 39 licenciés**

soit + 0,9%

Afin de vous présenter un bilan de l'année sportive écoulée, les différents rapports des commissions vous ont été adressés. En voici un rapide condensé, sachant que chaque Présidentes et Présidents présents, seront à même de répondre à vos questions à la fin de mon intervention.

Commission « jeunes et mini-basket » (Anne -Sophie GATTEAUT)

Une année sportive riche en événements avec l'organisation de :

- **Trois Baby-Days** :
 - * Noël organisé par l'AGBB, 103 enfants avec un taux de participation de 36%.
 - * **Carnaval** organisé par l'Avant-Garde Seuroise, 89 licenciés avec un taux de participation de 23%.
 - * **Pâques** organisé par S.O Réveil Is Sur Tille, 104 jeunes avec un taux de participation de 31%.
- **Un tournoi en 3X3** à Chenôve pour les enfants nés en 2009.
- **Le tournoi Campana**, le 11 novembre 2015 à Saint Apollinaire qui a accueilli 447 enfants de catégories U9 et U11 avec un taux de participation 54%.

- **Le tournoi du « Basket Avenir Féminin »** pour les catégories U13 organisé par le Basket Club de Fontaine qui a accueilli 59 joueuses réparties en 8 équipes.
- **La fête du Mini basket**, le 21 mai 2016 à Marsannay la Côte qui a réuni 357 licenciés de catégories U9 et U11.

Commission sportive (Catherine LARCHER)

Les championnats ont connu un déroulement chaotique. Ceci étant dû en grande partie à :

- Des changements de dates et horaires (720 dérogations toutes catégories confondues), il devient donc impératif de réduire ces dérogations intempestives qui influent sur la sportive dans son organisation et sur la CDO pour les désignations.
- Des feuilles de marque qui arrivent trop souvent en retard, parfois 5 jours après la rencontre. Ce problème devrait être résolu en partie la saison prochaine puisque nous utiliserons la E-Marque sur toutes les catégories sauf U9/U11.
- Des listes de brûlages envoyées trop tardivement et notamment pour certaines au-delà de la 3^{ème} rencontre de championnat.
- Des listes de brûlages erronées : joueurs brûlés mais non licenciés, joueurs brûlés qui ne jouent pas etc...

Cet état de fait entraîne malheureusement des sanctions financières.

Pour la saison prochaine, la sportive demande aux clubs de consentir des efforts pour le bon respect des règlements sportifs et rappelle qu'en cas de forfait d'une équipe, un club se doit de prévenir le club adverse, les arbitres, le Comité et la commission sportive.

Commission « statuts et règlements » (Jean Louis LAMOTTE)

Sur la saison 2015-2016, la « Commission statuts et règlements » a validé

- 98 mutations C1 et 118 C2
- 27 Prêts (Licences T)

Cette commission tient à rappeler que la prise en compte d'une demande de mutation ne se fait qu'à réception du dossier complet.

Commission « juridique – discipline » (Jean Louis LAMOTTE)

Nombre de fautes techniques et disqualifiantes au 18 5 2016 : 71

(Je vous rappelle que 4 fautes techniques ou disqualifiantes provoquent l'ouverture d'un dossier disciplinaire)

Nombre de dossiers traités en discipline: 4 dont un dossier transmis à la FFBB et 1 dossier pour 4 fautes techniques.

CDO (Salaheddine DAHANE)

Sur la saison 2015-2016, Nous disposons de 62 arbitres :

- 9 arbitres « Championnat de France »
- 30 arbitres « région »
- 23 arbitres « département ».

Début septembre, 16 arbitres sur 22 ont validé leur QCM lors du stage de début de saison puis début octobre un stage de rattrapage a permis la validation de 7 arbitres supplémentaires .

Tout au long de la saison, une quinzaine de stagiaires ont participé aux formations mises en place par le Comité pour devenir arbitres.

Le 4 juin, 12 candidats ont validé leur examen final leur permettant d'officier dès la saison prochaine.

Répartiteur (Déborah DOUILLET)

Répartition

Changement de système par rapport à la saison précédente, désormais les arbitres doivent informer de leurs indisponibilités, à défaut ils sont disponibles.

844 rencontres ont été couvertes soit 38 matchs par week-end.

Le taux de couverture est en hausse : 73,46% soit environ 18% supérieur par rapport à la saison 2014-2015.

Le coût moyen par équipe et par rencontre est de 34,85€ soit 2,54€ de moins que la saison dernière.

En ce qui concerne les désignations, le taux de retour a été de 5,93% et le taux d'absentéisme de 4,31%.

Ecoles d'arbitrage

- 8 écoles d'arbitrage sont désormais recensées en Côte d' Or :
- 2 de niveau 1 et 6 de niveau 2.

Commission « technique » (Claude GATTEAUT)

- Chaque samedi, des rencontres de jeunes ont été observées dans le cadre de la détection U11-U12-U13 et ont pu faire également l'objet d'une rencontre avec les entraîneurs, les accompagnateurs, les parents et quelques responsables associatifs.

Détection U11 -2005

Cette détection a concerné 40 filles et 60 garçons : Tous les clubs par l'intermédiaire de leurs entraîneurs ont été consultés à ce sujet.

Formation de la joueuse et du joueur U12 – 2004

Cette génération prépare le Tournoi de Zone Centre organisé à Orléans en décembre 2016. La liste des 12 sélectionnés sera établie avant les congés scolaires. La reprise de l'entraînement est prévue fin août avant la rentrée scolaire.

Formation de la joueuse et du joueur U13 – 2003 –sélections

Nos sélections départementales U13 ont représenté le département lors du tournoi de Zone Centre organisé à Orléans en décembre dernier. Quelques jeunes ont été retenus

pour participer à la détection régionale. Les garçons et les filles terminent à la 10^{ème} place sur 17 Comités participants. Linda AMANING (BC CHENÔVE) est retenue pour la détection de Zone avec un an d'avance.

Challenge Benjamins

La finale départementale a été remportée par Mathieu Sarraute (2003-DAD21) et Sana LAKHNATI (2004-BCC). Faustine JEAN DIT CARRE (2003-AA Auxonne) a remporté la finale régionale et a participé à la finale nationale à Paris.

Formation de cadres – animateur-Initiateur-Arbitres

Animateur:

- 21 stagiaires ont été inscrits par les clubs.
- 12 ont validé la formation

Initiateur:

- 3 candidats, reçus à l'issue des épreuves

Interventions clubs – observations rencontres – visites clubs

Notre cadre technique s'est rendu disponible pour les clubs du département pour accompagner ceux-ci dans leurs missions d'encadrement.

Chaque samedi, des rencontres de jeunes ont été observées dans le cadre de la détection U11-U12-U13 et ont pu faire l'objet d'une rencontre avec les entraîneurs, les accompagnateurs, les parents et des responsables associatifs.

Commission « Finances » (Alain BOUSSERT/Jacqueline ESTIVALET)

Bilan financier 2015

L'exercice 2015 se solde par un excédent de 1574,86 euros. Six mille euros ont été affectés aux provisions pour charges salariales en raison d'un projet de création d'emploi en cours.

Budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel 2016 intègre au niveau de la masse salariale, le projet de création d'un poste de « conseiller technique arbitre » au siège du comité. Une demande a été déposée le 29 avril 2016 dans le cadre de l'emploi CNDS.

Les Présidentes et Présidents de commissions vont maintenant vous présenter les perspectives de la saison 2016 – 2017 et répondre à vos éventuelles questions.

Je tiens à remercier tous les membres élus et non élus, féminins et masculins qui ont travaillé au sein de notre comité durant cette saison.

Je n'oublierai pas dans mes remerciements, pour leur dévouement, Elodie notre secrétaire, de retour de congé maternité, Rémi notre Conseiller Technique Fédéral et Déborah pour qui, l'arbitrage et la répartition n'ont plus beaucoup de secrets.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

La Secrétaire Générale
Annie CARRETERO

Rapport de la commission des finances

Composition de la Commission

Membre de droit : Jacky VERNOUD.

Membres du comité : Jacqueline ESTIVALET- VADOT Sébastien.

Membres cooptés : Alain BOUSSERT (Président) Robert PETIOT- Annie CORTABITARTE.

Lors de notre Assemblée Générale Elective du 17 juin 2016 qui aura lieu à GILLY lès Cîteaux, les documents comptables suivants vous seront présentés :

A/Le bilan financier de l'année 2015

L'exercice 2015 se solde par un excédent de 1574,86 euros. Six mille euros ont été affectés aux provisions pour charges salariales. (Projet de création d'emploi en cours)

Le compte de résultat ainsi que le bilan 2015 vous seront projetés lors de cette AG.

B/Le budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel 2016 intègre au niveau de la masse salariale le projet de création d'un poste de conseiller technique arbitre au siège du comité. Une demande a été déposée le 29 avril 2016 dans le cadre de l'emploi CNDS.

Comme l'année dernière, le projet chiffré du BP 2017 (N+1) sera aussi soumis à votre approbation. Cette procédure nous permet de mieux satisfaire aux exigences administratives lorsque nous déposons certaines demandes de subventions.

C/Les dispositions financières saison 2016-2017

Les dispositions financières de la saison 2016-2017 de la Fédération ainsi que celles de la ligue de Bourgogne sont inchangées.

Le comité directeur du 30 mai 2016 a retenu une légère augmentation du tarif des licences. Il a également été procédé à une actualisation des indemnités versées aux arbitres pour être en conformité avec les dispositions fédérales. La rubrique « Divers » des DF a aussi été complétée en raison de l'adoption désormais quasi généralisée de l'E-marque.

D/ Demandes de subventions au titre du CNDS 2016

Huit clubs ont déposé un dossier de subvention pour des actions éligibles au CNDS.

Quatre clubs se sont associés au comité dans le cadre d'une action mutualisée.

E/Comptes Clubs

Le comité demande aux clubs de prendre leurs dispositions pour respecter les dates fixées pour le versement des comptes clubs. Si l'on peut concevoir qu'un club puisse à un moment ou un autre rencontrer des difficultés ponctuelles, il est impératif que son représentant prenne rapidement attache avec la trésorière pour définir les modalités de règlement.

Enfin je profite de l'occasion que me donne la rédaction de ce compte rendu pour remercier très sincèrement l'ensemble des membres de la commission des finances, ainsi que nos salariés qui font toujours preuve d'une grande disponibilité à mon égard. Merci aussi au Crédit Mutuel, à la Direction de la Cohésion Sociale, aux Collectivités territoriales (Conseil Régional-Conseil Général) pour les aides financières précieuses qu'elles nous accordent.

Alain BOUSSERT

Approbation des différents rapports

Compte rendu de l'AG 2015 → **Compte rendu voté à l'unanimité**

Rapport d'activité de la Secrétaire Générale, Madame Annie CARRETERO
Rapport des commissions → **Rapport approuvés à l'unanimité**

Projet de budget pour la saison 2016-2017 → **Projet approuvé à l'unanimité**

Vérificateurs nommés pour la saison 2016-2017 :

Messieurs Jean Marie JACOTOT et Denis VION

Mise en place de la commission électorale :

Mesdames Lydie NOIROT, Elodie FRICOU, Messieurs Alain BOUSSERT, Jean Paul NORMAND

Elections des membres du comité directeur

NOMS	PRENOMS	Nombre de voix	Résultats
CARRETERO	ANNIE	3848	Réélue
COLLIN	JACKY	3936	Réélue
CORTABITARTE	ANNIE	3737	Réélue
DAHANE	SALAH	3936	Réélu
ESTIVALET	JACQUELINE	3936	Réélue
ESTIVALET	LAURENCE	3936	Réélue
GATTEAUT	CLAUDE	3936	Réélu
GATTEAUT	ANNE SOPHIE	3936	Réélue
GATTI	CATHERINE	3936	Réélue
HERMENT	MICHEL	3936	Réélu
LAMOTTE	JEAN-LOUIS	3936	Réélu
LARCHER	CATHERINE	3936	Réélue
POITOUT	CORINNE	3594	Elue
PORTERET	MARIE-JO	3936	Réélue
REGNAULT	FRANCOIS	3936	Elu
SAVROT	LIONEL	3936	Réélu
VADOT	SEBASTIEN	3936	Réélu
VERNOUD	JACKY	3936	Réélu
VIAUD	VERONIQUE	3401	Réélue
VIGNARD	LAURENT	3594	Elu

Election du délégué pour AG FFBB

Monsieur Jacky VERNOUD a fait acte de candidature.

Monsieur Jacky VERNOUD → **Représentant élu à la majorité (3936 voix)**

Récipiendaires

Récompenses décernés à l'Assemblée Générale du Comité de Côte d'Or le 17 Juin 2016 à Gilly Les Cîteaux.

Lettres de Félicitations du Comité

Annabelle BAKLI (Les Aiglons Auxonne)

Jérôme MAIRET (Les Aiglons Auxonne)

Georges QUARENTA (Les Aiglons Auxonne)

Samantha GIBOULOT (DFB)

Pamela GIBOULOT (DFB)

Catherine MAILLOT (US Plombières)

Lara FERREIRA (US Plombières)

Laurence LEROY (AL Nuits)

Quentin DE VOS (AL Nuits)

Frédéric MONVAILLIER (AL Nuits)

Leslie GAUDILLIER (EBFG)

Jérôme GRANDJEAN (A Genlis BB)

Mélanie GAGLIARDO (A Genlis BB)

Morgane SAVROT (A Genlis BB)

Lettres de Félicitations FFBB

Frédérique BOUQUET (AL Nuits)

Denis COTTE (ASC Chevigny)

Sandrine DESCAILLOT (ASC Chevigny)

Carine FAYOL (AS ST APO)

Odile CLERGET (EBFG)

Cédric VERNOUD (Les Aiglons Auxonne)

Frédéric ADRY (Les Aiglons Auxonne)

François GIACALONE (Les Aiglons Auxonne)

Fabien GUEGNARD (Les Aiglons Auxonne)

Médailles de Bronze

Salaheddine DAHANE (Les Aiglons Auxonne)

Lydie NOIROT (AS Vouge)

Colette BERTHON (AL Nuits)

Assemblée générale Saison 2016-2017
--

Le club de Beaune se porte candidat pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2017.

TRESORERIE

Vérificateurs aux comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale de Fontaine les Dijon en date du 26 juin 2015 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes du Comité de Côte d'Or de Basket Ball, pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Nous avons vérifié que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages ainsi que les explications fournies par la trésorière nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence des pièces justificatives probante pour chaque opération vérifiée.

Nous avons bien noté l'augmentation du poste « rémunération personnel » au budget prévisionnel de 2016 et 2017 qui évoluera par la suite en fonction des aides de financement lié au projet de recrutement d'un conseiller technique arbitre au siège du comité.

Le total du bilan se monte à 358 639.54€ et le compte de résultat affiche un bénéfice de 1574.86€.

Les disponibilités financières s'élevaient à 125 958.47€ au 31 décembre 2015.

Nous demandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés et de remercier la trésorière pour son travail.

Gilly les Cîteaux, le 17 juin 2016.

Jean Marie JACOTOT

Denis VION

CHAMPIONS DE COTE D'OR

SAISON 2015-2016

-MASCULINS

- DM1 : ASSOCIATION GENLISIENNE BASKET.
- DM2 : ASS SPORTIVE QUETIGNY 2.
- DM3 : CSLD 3.
- U20 M : BESANCON AVENIR COMTOIS.
- U17M :SO REVEIL IS SUR TILLE.

- U15M : AS CHEVIGNY SAINT CHAUVEUR.
- U 13 M : BASKET CLUB CHENOVE.
- U 11 M : BASKET CLUB MARSANNAY LA COTE.

.-FEMININS.

- DF : FONTAINE BASKET CLUB 2.
- U17 F : CSLD.
- U 15 F : ASSOCIATION GENLISIENNE BASKET.
- U13 F : AS L'AIGLON AUXONNE.
- U11F : BASKET CLUB BLIGNY-LES-BEAUNE.

- Montées descentes :

- Montée en RM3 : ASSOCIATION GENLISIENNE BASKET.
- Montée en DM1 : POUILLY , BASKET OLYMPIQUE BEAUNOIS
- Montées en DM2 : CSLD et BC SEMUR EN AUXOIS
- Descende en DM 2 AL NUITS , AS CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.

- Descente en DM3 : DADIJON 21 4, SPORTING CLUB SELONGEEN.
- Montée en RF2 : FONTAINE BASKET CLUB 2. (à confirmer)